

**Le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique :  
Lutte à la pauvreté ou gestion de la misère ?**

**Montréal, le 11 décembre 2017-** Le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale a été rendu public ce dimanche, après plusieurs années d'attente. Ayant participé à la consultation gouvernementale, le RRASMQ portait de grands espoirs dans ce 3<sup>e</sup> plan de lutte censé améliorer la situation économique et sociale des personnes et réduire les inégalités sociales. Or, ce qui est proposé, c'est un plan pour gérer la misère et forcer le retour au travail et ce, au détriment du bien-être et de la santé mentale de centaine de milliers de Québécois et de Québécoises.

Les personnes défavorisées, particulièrement celles aux prises avec un problème de santé mentale, ont accès à une quantité réduite de ressources pour affronter les demandes de la vie quotidienne, elles vivent un niveau de stress plus élevé, accéléré par un plus grand nombre d'événements pénibles. 80% à 90% des personnes vivant un problème de santé mentale sont sans emploi et l'aide sociale constitue leur unique source de revenu<sup>1</sup>. C'est pourquoi on peut saluer l'intention du ministre de créer un « revenu de base » pour les personnes considérées inaptes à l'emploi, leur permettant, à terme (en 2023), d'atteindre la mesure du panier de consommation. Or, ce « revenu de base » sera proposé lorsqu'une personne aura passé plus de 66 mois sur l'aide sociale, soit 66 mois à ne pas se nourrir à sa faim, à vivre de la stigmatisation, à se sentir parfois comme un fraudeur. Pourquoi attendre que la situation des personnes se détériore pendant 6 ans avant de les faire accéder à « ce socle sur lequel elles pourront compter pour couvrir leurs besoins<sup>1</sup> »? Quel cynisme permet au ministre de repousser aux calendes la sortie de la pauvreté pour les personnes les plus vulnérables?

**Permettre réellement aux personnes de s'en sortir, ça demande plus d'ambition!**

Les personnes qui fréquentent les ressources alternatives portent souvent une histoire de vie souffrante, et l'aide gouvernementale leur permet rarement de se sortir la tête de l'eau. Des personnes sont parfois considérées aptes au travail malgré des limitations concrètes (difficultés familiales, peu d'accès au transport, faible scolarité, longue absence du marché du travail, problème de santé mentale non diagnostiqué, etc.) qui font en sorte qu'elles se butent à des échecs répétés sur le marché du travail, à défaut d'avoir accès à des mesures permettant une adaptation mutuelle entre les besoins de la personne et ceux de l'employeur. Avec l'adoption du programme Objectif emploi, elle vivront de nouvelles difficultés, une pression au retour à l'emploi et des conditions stressantes qui ne peuvent que renforcer leur détresse et leur

---

<sup>1</sup> CSBE (2012), Pour plus d'équité et de résultats en santé mentale au Québec – Rapport d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux, page 114

sentiment d'exclusion. Il est déplorable que les mesures d'incitation à l'emploi ne fassent que renforcer les préjugés à l'effet que les prestataires de l'aide sociale ne veulent pas travailler.

### **L'accès au travail, mais dans quelles conditions?**

Alors que les statistiques sur la détresse psychologique en milieu de travail explosent, il est étonnant que des mesures favorables au bien-être des employé-e-s n'aient pas été adoptées. On peut penser notamment aux propositions de la campagne 5-10-15 qui auraient fait une belle différence pour les travailleurs et travailleuses, soit de connaître son horaire de travail 5 jours à l'avance, d'avoir 10 jours de congé payés (pour maladie ou obligations familiales) et de fixer le salaire minimum à 15\$ de l'heure.

### **Les personnes ne sont pas des statistiques comptables**

Si tout se passe comme prévu avec ce Plan, ce sont 100 000 personnes qui pourront se sortir de la pauvreté. Pour les autres, ce sera encore et toujours la précarité et la misère. Malgré les belles paroles du ministre Blais, nous ne sommes pas dupes : ce sont les normes comptables qui mènent, au détriment des droits économiques et sociaux et de la santé mentale de centaines de milliers de Québécoises et Québécois. Ces derniers devront, pour les cinq prochaines années encore, faire le choix de sacrifier ce qui leur reste de santé pour pouvoir mettre du pain sur la table. Ou se résoudre à vivre avec à peine plus de la moitié de ce qui est requis pour se loger, se nourrir et se vêtir.

Alors que la lutte à la pauvreté est tablettée pour encore cinq ans, nous ne pouvons qu'espérer que les employés des banques alimentaires sont en bonne forme pour y faire face.

(30)

### **Contact**

Anne-Marie Boucher, responsable aux communications et coresponsable à l'action sociopolitique au RRASMQ, (514)523-7919

**Actif depuis 1983, le RRASMQ est un regroupement québécois de plus d'une centaine de ressources alternatives en santé mentale, sises dans 14 régions. Il s'intéresse notamment aux conditions de vie ayant un fort effet sur la santé mentale (dont la pauvreté). Porté par une vision critique des approches biomédicales de la santé mentale, le RRASMQ fait également la promotion du développement et de l'adoption d'approches alternatives en santé mentale.**

---

<sup>ii</sup> Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, p.23.